

La Lettre du Souvenir

Association
pour le Souvenir
des Fusillés
de La Braconne

N°25 - Novembre 2014

Éditorial

Nous venons de vivre un moment d'émotion intense lors de l'inauguration du Chemin du Souvenir dans la clairière des Fusillés. Vous avez été nombreux à y participer et nous vous en remercions.

Nous reviendrons sur ce temps fort lors de la prochaine assemblée générale qui aura lieu samedi 29 novembre 2014 à Brie.

Michèle Dessendier

Assemblée Générale

Samedi 29 novembre 2014
à 9 heures

Maison des Associations
à Brie (16)
(325, route de la Prévôterie)

Programme de la matinée

9 h 00 Accueil à la Maison des Associations (Brie)

9 h 15 Le mot d'accueil – M. Michel BUISSON, maire de Brie

Assemblée générale (ASFB)

Rapport d'activités et moral

Rapport financier & rapport des vérificateurs

Projets et Activités 2015

Elections au conseil d'administration & vérificateurs des comptes

Questions diverses

11 h 30 Dépôt de fleurs au monument des Fusillés

(Covoiturage pour déplacement)

12 h 00 Verre de l'amitié offert par la municipalité de Brie

(Retour à la Maison des Associations)

13 h 00 Repas pris en commun au restaurant « Le Feu de Bois »

à Champniers (ancienne RN 10)

Les adhérents à jour de leur cotisation 2014 trouveront ci-jointe leur convocation à cette assemblée générale qui se terminera autour d'un repas pris en commun :

Menu à 18€ (apéritif, vin et café compris)

Réservations

avant le 22 novembre 2014

auprès de Michèle Dessendier 06 22 21 67 84

Inauguration du Chemin du Souvenir Samedi 18 Octobre 2014

« On aurait aimé ne jamais avoir à écrire l'histoire des fusillades de la Braconne.

On aurait voulu que cela n'ait jamais existé...

Oui mais voilà, cette tragédie sanglante a bien eu lieu, et les fusillades de la Braconne ont laissé dans cette clairière de vraies souffrances qui subsistent encore.

Au-delà du souvenir d'un parent et après le devoir de mémoire indispensable pour construire le présent, il nous fallait penser à l'avenir. »

C'est ainsi que Michèle Dessendier a débuté son propos après l'inauguration du Chemin du Souvenir.

En effet, l'ASFB n'a eu de cesse, durant toutes ces années de maturation du projet, de penser à ce que les générations futures trouveront dans cette forêt de Braconne lorsque tous les témoins auront disparu.

Mais en disant ces mots, la présidente pensait aussi aux familles qui souffrent encore et qui ne souhaitent pas que le nom de l'un des fusillés paraisse dans les textes. Ils ont souhaité manifester leur désaccord le jour de l'inauguration.



Même si le public qui se rendait à la cérémonie a été heurté par cette manifestation inhabituelle en forêt de Braconne, on peut leur accorder qu'ils ont respecté la cérémonie en laissant se dérouler le travail de présentation des jeunes du conseil communal de Brie.

Les discours qui ont suivi ont tous été unanimes :

« Les Fusillés de la Braconne sont restés vivants dans nos cœurs et dans nos pensées ».

Extrait du discours de Michel Buisson, maire de Brie



« ... aujourd'hui, cette inauguration dans ce contexte particulier est donc pour moi, devenu hautement symbolique car je crois qu'elle nous appelle à tourner une page de ce grand livre du monument des fusillés de la Braconne. Bien évidemment, je n'ai pas dit qu'il fallait tourner une page pour ne pas revenir sur les précédentes. Je n'ai pas dit non plus qu'il

fallait déchirer certaines des pages précédentes. Bien évidemment, nous reviendrons sans cesse sur les pages précédentes, ne serait ce qu'à chacune des cérémonies dont j'ai déjà évoqué les dates perpétuelles tout à l'heure.

Mais je suis en train de dire que dans le droit fil de ce chemin du souvenir, il nous faut écrire d'autres pages de ce site, devenu maintenant un haut-lieu de la Résistance civile en Charente.

Pour nos générations futures, il nous faut nous tourner vers l'avenir. Il nous faut leur transmettre des postures et des comportements positifs qui

seront transcendés par des valeurs. Des valeurs que j'ai envie de vous communiquer aujourd'hui. Des valeurs qui transcendent, j'en suis certain, les fusillés que nous honorons dans cette clairière, des valeurs qui me semblent essentielles dans ce monde contemporain.

Je pense à la citoyenneté pour que nous puissions éduquer nos enfants et nos jeunes à s'engager, à prendre des responsabilités, à militer, voire à résister. Je pense à la solidarité pour apprendre à nos jeunes qu'il ne faut pas penser qu'à soi, qu'il faut aussi penser aux autres, qu'il faut savoir donner pour aussi recevoir, voire parfois donner au risque de son avenir. Je pense à la fraternité, pour éduquer nos jeunes à être bien ensemble, à partager, à se rencontrer, à échanger, voire parfois se confronter sur le champ des idées.

Et enfin, je pense à une valeur qui de par l'actualité présente est aussi d'une impérieuse nécessité, je pense à la laïcité pour que nous puissions vivre ensemble le plus harmonieusement possible quelles que soient nos opinions et nos convictions... »

(l'intégralité de son discours est disponible sur demande auprès de l'ASFB)



Après avoir coupé le ruban tricolore pour rendre officielle l'inauguration du Chemin du Souvenir, les autorités conduites par Michèle Dessendier ont découvert une à une les stations qui jalonnent ce parcours.

Chacun leur tour, les jeunes du conseil communal de Brie présentaient en quelques mots le résumé des stations. Ils étaient accompagnés de deux membres du conseil d'administration de notre association, **ainsi s'est transmis le témoin entre passé, présent et futur.**

Du fond de la Braconnie nous parvenaient les vers offerts par Michel David (membre du CA de l'ASFB, poète et auteur de *Clairière de Braconnie*) sur un fond musical.

La clairière est un véritable écrin pour cette poésie entièrement dédiée aux Fusillés.



Après un discours d'accueil et de remerciements de la présidente et une allocution appuyée de Michel Buisson, maire de Brie, ce sont Michel Boutant, Sénateur et président du conseil général de la Charente et Jérôme Séguy, Sous-préfet, directeur de cabinet du Préfet de la Charente qui nous ont fait l'honneur de prendre la parole pour saluer le travail de mémoire accompli par l'association.

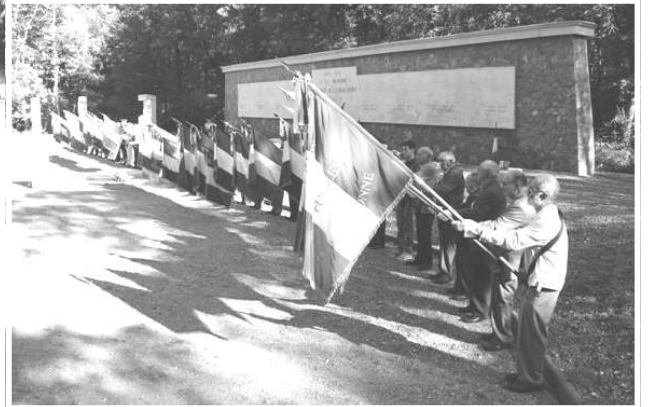


Puis les porte-drapeaux se sont installés devant le monument et les autorités, suivies du public ont pu se recueillir devant ce mur qui impose dans la clairière le recueillement et le respect.

Les seize silhouettes présentes dans le sous-bois ont impressionné l'assistance. Elles incarnent la puissance, la force et ce désir de rester debout comme si les Fusillés voulaient se relever pour nous accompagner.

Leur présence sera plus que jamais perceptible lors de nos prochaines cérémonies.

Enfin, le chant des partisans a enveloppé la clairière d'un frisson émotionnel très intense. Quelques larmes ont coulé....



En fin de cérémonie, tous les participants ont été salués pour les féliciter et les remercier de leur participation : porte-drapeaux, musiciens et jeunes Briauds : Théo, Elisa, Andréa, Servane, Estéban et Valina.

Nous associons à ces remerciements :

Patricia Urbajtel qui a préparé et conduit les jeunes du conseil communal.

Claude Lapouge pour sa participation et le prêt de son groupe électrogène.

Jacques Chassagne et Jean-Michel Urbajtel qui ont assuré la couverture photographique (un diaporama photos sera présenté lors de la prochaine assemblée générale).

Stéphane Bernard, Sono Lumière 16 qui a assuré une sonorisation parfaite.

Martine Duchadeau et toute l'équipe de bénévoles de la commission municipale "fêtes et cérémonies" pour la préparation et le service du vin d'honneur qui a clôturé la cérémonie.

Samantha Prévot et les services techniques de Brie pour tout le travail de préparation de la clairière et l'installation de la logistique nécessaire au bon déroulement de cette inauguration.

Depuis tant d'années qu'ils nous sont fidèles, nous souhaitons leur adresser nos vifs remerciements pour leur présence lors de nos cérémonies.

Le 18 octobre dernier, ils étaient encore réunis pour assurer toutes les sonneries et musiques protocolaires qui font de nos cérémonies des instants solennels et officiels.

M. Pallancher et ses amis de l'association Musicale de Ruelle n'ont pas failli à leur générosité en se rendant disponibles pour nous accompagner dans la clairière de la Braconne.

Discrets, ils nous quittent « sans tambour ni trompette », en nous laissant le regret de ne pas les avoir remerciés comme ils le méritaient.



Pour compléter le Chemin du Souvenir et pour expliquer les stations qui le composent, un dépliant a été distribué à l'issue de l'inauguration du 18 octobre dernier.

Il est destiné à toute personne qui souhaiterait préparer sa visite dans la clairière : scolaires, associations, grand public,

Vous pouvez vous le procurer sur simple demande par téléphone au **06 22 21 67 84** ou bien en laissant un courriel à **asfb@ccbc.fr**

Notre site internet est hébergé par la Communauté de Communes de Braconne Charente, vous pouvez le consulter et nous contacter pour nous faire part de vos suggestions et remarques éventuelles

<http://asfb.brie.fr/>



Inauguration de l'Espace mémoriel de la Résistance et de la Déportation

Après avoir été fermé durant cinq ans et après pas loin d'un an de travaux, l'ancien Musée de la Résistance que les membres de notre association connaissaient bien est devenu l'Espace mémoriel de la Résistance et de la Déportation. Le financement de l'opération a été assuré par le Département et la Ville d'Angoulême. Il se présente dans une organisation et une scénographie radicalement différentes du précédent musée.

Dans la partie consacrée à la répression conduite en Charente par l'armée et la police

allemandes les deux fusillades de la Braconne des 5 mai 1943 et 15 janvier 1944 sont clairement signalées.

Lors de son inauguration, à la mi-octobre, notre association était représentée par Annick Lapouge, Jacques Bernard et Michel David, tous trois membres de notre Conseil d'administration. Dans son allocution, Jérôme Seguy, le Directeur de cabinet de M. le Préfet de la Charente a annoncé l'inauguration du Chemin du Souvenir du monument de la Braconne qui devait intervenir quelques jours plus tard.

De vous à nous

L'inauguration du Chemin du Souvenir le 18 octobre nous a valu de très nombreux messages, arrivés jusqu'à nous par la Poste, Internet et le téléphone. En voici quelques extraits.

Jean Corbiat, retenu pour des ennuis de santé, se dit « *très déçu de ne pouvoir être auprès de vous en de tels instants. Je félicite tous les membres du CA de notre association pour ce travail de Mémoire* ».

Henri Geoffroy. « *L'émotion de la cérémonie un peu retombée, je vous remercie encore pour tout le travail que vous avez fait pour le Chemin du Souvenir* ».

Claude Gallois, empêché pour des raisons de santé de participer à la cérémonie du 18 octobre a écrit : « *De tout coeur je serai par la pensée avec les membres de l'association des fusillés. Avec amitiés à toutes et à tous* ».

Joëlle Danigo Mexmain, retenue « *conjointement par une obligation familiale et un état de santé pas encore rétabli* » avait écrit dans son message : « *J'espère que tout se déroulera dans le plus grand respect des uns et des autres. Il en va de la mémoire de ceux qui se sont battus pour nous. Je vous souhaite donc une bonne inauguration et salue chaleureusement tous les membres de notre association* ». Dans ce message, elle évoque aussi les descendants des deux familles qui ont contesté la teneur de quelques lignes des textes qui décrivent les fusillades survenues à la Braconne en 1943 et 1944. Sur ce point elle écrit : « *Je suis triste pour eux. Ils n'ont semblé-t-il jamais pu faire leur deuil et c'est bien dommage* ».

Bruno Chaduteau. Ce conseiller municipal de Brie écrit : « *Une très belle cérémonie pleine d'émotion qui, moi, m'a beaucoup touché car au-delà de cet hommage en ce jour ils sont tous nos grand-pères. Sans leurs sacrifices nous ne serions peut-être pas là aujourd'hui* ».

Georges Duffau-Epstein, président de l'Association Nationale des familles de fusillés et massacrés de la résistance française (ANFFMRF) s'était excusé de ne pas pouvoir être présent car étant à l'étranger à ce moment. Il annonçait que Claudette Sornin et Jacques Carcedo représenteraient l'association.

Claude Guillot, Président de la section départementale des anciens combattants des PTT, souhaite « *la pleine réussite de cette journée* » et assure notre association « *de son soutien tout entier* ».

Stéphane Bernard, le technicien qui a assuré la sonorisation de la cérémonie écrit : « *Cela fait deux fois que je participe à vos cérémonies. Et je peux dire que je suis à chaque fois ému de voir, d'écouter et de vivre l'émotion que génère cette action. Vos cérémonies nous rappellent qu'il ne faut pas oublier nos anciens qui se sont battus pour notre liberté actuelle* ».

Habitants et élus de Brie ont aussi adressé par téléphone des messages de sympathie à l'adresse de notre association. Une appréciation parmi d'autres : « *Cette cérémonie était vivante, tout comme les Fusillés qui doivent le rester à tout jamais* ».

Michel Cuny, maire de Rivières, a fait demander à notre association de livrer à sa commune des dépliants que nous avons édités pour faire connaître le Chemin du Souvenir. Ils seront destinés à être distribués aux jeunes lors de la cérémonie du 11 novembre.

D'autres messages d'excuses ont été également reçus, notamment de **Jacques Baudet** (Chancelier de l'Académie d'Angoumois) et d'**André Veysièrre** qui, à l'issue de notre dernière Assemblée générale à Garat, avait rendu un hommage à Raymond Corbiat, un des fusillés de la Braconne.